

### La loi anti-pauvreté : 5 ans plus tard...

Le 13 décembre 2002, l'Assemblée nationale du Québec votait à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cinq ans plus tard, force est de constater que rien n'a changé pour la très grande majorité des quelque 500 000 personnes assistées sociales. Pire encore, la situation s'est même détériorée pour la plupart d'entre elles...

### Une augmentation du salaire minimum qui diminue bien peu la pauvreté.

Le ministre du travail du Québec, David Whissell, a annoncé que le salaire minimum passera de 8,00 \$ à 8,50\$ de l'heure à compter du 1er mai 2008. En ce qui concerne le salaire minimum pour les employés au pourboire, celui-ci passera de 7,25\$ à 7,75\$ de l'heure. Les salariés de certains secteurs de l'industrie du vêtement passeront pour leur part de 8,25 \$ à 8,50 \$ de l'heure. Le Front de défense des non-syndiqués et Au bas de l'échelle rappellent que, malgré l'augmentation du salaire minimum, le revenu annuel brut d'une personne qui travaille 40 heures par semaine au taux projeté du salaire minimum représentera seulement 80 % du seuil de faible revenu (de 2006 indexé pour 2008). Notons qu'une pétition de 28 000 noms déposée à l'Assemblée nationale demande que le salaire minimum pour une personne travaillant 40 heures par semaine soit l'équivalent du seuil de faible revenu, avant impôt, établi par Statistiques Canada pour une personne seule. Le salaire minimum demandé est de 10,16 \$ de l'heure.

### Une indexation à 50% de l'inflation pour l'Assistance-Emploi.

Le ministre de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a annoncé la décision de ne pas indexer pleinement, pour une quatrième année consécutive, les prestations d'aide sociale des plus pauvres. Notons que cette annonce consiste en un engagement gouvernemental de 31,4 M\$ supplémentai-

res pour l'indexation des prestations d'aide de dernier recours à compter du 1er janvier 2008. Ainsi, 128 581 ménages avec contraintes sévères à l'emploi verront leur prestation augmenter de 1,21 % alors que les prestations de 204 261 ménages sans contraintes sévères à l'emploi seront indexées de 0,6 %.

### 2 millions \$ pour le Club des petits déjeuners.

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, a annoncé un financement de 2 millions \$ pour le Club des petits déjeuners du Québec. Cette contribution gouvernementale provient du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 1,1 million \$, du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour une somme de 675 000 \$, du ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport, pour un montant de 150 000 \$ ainsi que du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dont la contribution est de 75 000 \$.

### Indexation des pensions alimentaires.

Le ministère de la Justice a annoncé que les pensions alimentaires seront indexées de 2 % à compter du 1er janvier 2008.

Rappelons que le Code civil du

Québec prévoit l'indexation automatique des pensions alimentaires, au 1er janvier de chaque année, selon l'indice annuel des rentes établi en vertu de la Loi sur le régime des rentes du Québec.

### Pétition pour réduire les responsabilités financières des aînés obligés de quitter leur logis.

Une pétition a été déposée à l'Assemblée nationale exige la réduction de l'avis de résiliation de bail pour les aînés obligés de déménager pour des raisons médicales. En proposant de réduire l'avis de résiliation de bail de trois mois à un seul mois pour les aînés qui doivent déménager pour des raisons médicales, le réseau FADOQ espère alerter les parlementaires sur le fardeau financier bien



réel exigé des aînés parmi les plus vulnérables.

### **La guignolée du docteur Julien : près de 200 000\$.**

Les deux organismes enfances soutenus par le docteur Gilles Julien ont réalisé une guignolée qui a permis de ramasser près de 200 000\$. À défaut d'un soutien suffisant de l'État, la lutte à la pauvreté ne peut se passer de la charité des « bonnes gens ».

### **Manifestation pour une politique québécoise de lutte à l'itinérance.**

Les militantEs du Réseau solidarité itinérance du Québec ont manifesté, mercredi le 12 décembre, pour interpeller le gouvernement québécois dans la lutte à l'itinérance. Selon cette coalition d'organismes communautaires, le gouvernement québécois n'en fait pas assez pour venir en aide aux plus démunis de notre société. Les manifestantEs ont réclamé la mise en place d'une politique en itinérance et plus d'argent pour lutter contre ce fléau.

### **Réaffirmons une égalité garantie, mais pas de nouvelles obligations d'égalité...**

La ministre de la culture, des communications et de la condition féminine a présenté à l'Assemblée nationale le projet de loi 63, loi modifiant la charte des droits et libertés de la personne. Le projet de loi proposé affirme de façon formelle que les droits et libertés énoncés dans la charte sont garantis tant aux femmes qu'aux hommes. La Ligue des droits et libertés se dit très déçue de ce projet de loi. «Pendant que des droits essentiels à l'atteinte de l'égalité réelle tels que les droits au logement, à un revenu décent ou à la santé demeurent les parents pauvres de la Charte, le gouvernement se limite à réaffirmer par clauses interprétatives une égalité formelle aux femmes, égali-

té qui est déjà garantie par la Charte», soulignait Me Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés.

### **Les femmes autochtones luttent contre la violence faite aux femmes**

L'Association des femmes autochtones du Canada dénonce la violence faite aux femmes autochtones en mettant sur pied une trousse d'information et de sensibilisation contre la violence. Notons que les femmes autochtones, qui ne représentent que 2% de la population, vivent un taux de violence 3,5 fois plus élevé que les autres femmes du Canada.

### **Conférence de Bali : le Québec avance plus vite que le Canada.**

Participant à la conférence de Bali, la ministre du développement durable, de l'environnement et des parcs, Line Beauchamp, a annoncé l'adoption prochaine par le Québec des normes californiennes d'émission de gaz à effet de serre pour les voitures. Ces normes sont actuellement les plus strictes en Amérique du nord.

### **Conférence de Bali : une entente timide.**

Les représentantEs de l'ensemble des pays de la planète ont conclu une timide entente aux termes de la Conférence sur les changements climatiques. Cette entente ne prévoit aucun objectif contraignant à atteindre bien qu'elle souligne l'urgence d'agir. Par contre, elle appelle un effort global de tous les pays industrialisés et en développement. Elle indique les échéanciers des prochaines négociations. Bien que ça soit un pas en avant, plusieurs organisations environnementalistes regrettent l'occasion perdue d'aller bien plus loin.

*Sources : Société Radio-Canada; LCN; RDI; Cybersolidaire; Presse toi à gauche; Le Devoir, La Presse; Tour d'y voir; Réseau Vigilance; Coalition solidarité santé; Réseau Échec à la Guerre; TADAMON; L'Aut'Journal; Corus nouvelles.*

Revue de presses et résumés faits par Patrick C. Pilote, coordonnateur de la CTROC

Coalition des Tables régionales d'organisme communautaire (CTROC)

138, du Ravin-Bleu, Gatineau, Québec. J8Z 1Y8

819-205-1399; Cell: 514-882-9978 [coalition-trocs@sympatico.ca](mailto:coalition-trocs@sympatico.ca)

## Journées spéciales à venir...

### **17 décembre: journée de lutte contre la violence faite aux travailleuses du sexe.**

Le 17 décembre, Journée internationale contre les violences faites aux travailleuses et travailleurs du sexe, ne détournez pas la tête. Les violences faites aux travailleuses et travailleurs du sexe ne sont jamais acceptables! En soutien de celles et ceux qui ont subi ces violences, nous demandons qu'elles soient reconnues et sanctionnées comme un crime. Nous demandons que les travailleuses et travailleurs du sexe, comme n'importe qui d'autre, soient protégés à égalité par les États. Signez la pétition au [www.petitiononline.com/swan15/petition.html](http://www.petitiononline.com/swan15/petition.html)

### **Échec à la guerre fait un 5 à 7.**

Le *Collectif Échec à la guerre* convie ses membres et sympatisantEs à un 5 @ 7 informel le mardi, le 18 décembre, de 17h à 19h à la Brasserie artisanale *Dieu du Ciel!* 29 Laurier ouest, à Montréal (métro Laurier).

### **Manifestation du Forum social québécois le 26 janvier.**

Le 26 août dernier, dans le cadre du Forum social québécois, l'Assemblée des mouvements sociaux entérinait la résolution d'allumer des feux à la grandeur du Québec le 26 janvier 2008 afin de porter nos revendications sur la place publique. La manifestation prendra la forme d'une marche aux flambeaux qui partira du Complexe Guy-Favreau et se terminera au Parc Émilie-Gamelin.

### **Formations pour rendre les immeubles communautaires verts.**

Le Centre St-Pierre de Montréal offre deux formations gratuites aux organismes communautaires qui souhaitent, tout comme lui, effectuer ou accentuer un virage vert dans leurs pratiques, qu'ils soient locataires ou propriétaires de leur immeuble. Cette journée de formation se tiendra le mardi le 15 janvier 2008, de 9 h à 16 h au Centre St-Pierre situé au 1212 de la rue Panet. À Trois-Rivières, Mme Raïche pourra compter sur la collaboration de Jean-Yves Guimond, de la coopérative de solidarité MRM. La journée de formation se tiendra le jeudi 17 janvier 2008, de 9 h à 16 h, à la Maison de la solidarité au 1060 de la rue St-François- Xavier. Réserver sa place auprès de Céline Richer du Centre St-Pierre : (514) 524-3561, poste 400 ou [cricher@centrestpierre.org](mailto:cricher@centrestpierre.org).

### **La CTROC déménage...**

Notez qu'à compter du premier janvier 2008, pour des questions d'espace nécessaire au travail et à l'entreposage des archives, la CTROC occupera de nouveaux locaux. La nouvelle adresse sera le 138, du Ravin-Bleu à Gatineau. Nous tenterons de maintenir les autres coordonnées. Si un changement devrait se produire, nous vous le communiquerons.



Pour suivre quotidiennement l'actualité communautaire en profondeur, lisez le **Tour d'Y Voir**.